



- Les risques majeurs et les actions communales
- Le lancement du Budget Participatif 2023 : nouveautés !
- Le CCAS et ses multiples actions
- Le Concours : décorations de Noël
- Nos rubriques : Travaux - Ecole - Bibliothèque - Vie associative

Automne 2022, faisons le point :

Les autorités sanitaires nous annoncent la 8ème vague, et vous savez sur quoi on surfe, 8 mois après la sidération et le fracas de son retour, la guerre est toujours d'actualité en Europe, La crise énergétique nous submerge, tant écologiquement qu'économiquement, l'été a été exténuant, après le rouleau compresseur de la canicule et l'omniprésence des risques d'incendie.

Maia Mazauette, dans un article du Monde, traduit parfaitement ma pensée, avec tout l'humour dont nous avons besoin : "Fin de l'abondance, fin de la bamboche: on n'est pas bien, en 2022 ? À la fraîche (entre 2 canicules), décontractés de l'effondrement (vous prendrez bien l'apéro entre 2 nouvelles accablantes) ? Bon, regardons la réalité en face: cette rentrée est complètement pourrie."



Et encore je ne vous parle pas de l'Éducation Nationale qui va à la pêche aux enseignants formés en 4 jours, et de notre système santé qui ne peut plus permettre à chaque habitant de ce pays d'avoir accès à un simple médecin traitant.

Nous sommes tous touchés, dans nos têtes, nos corps, nos porte-monnaies, par cette réalité qui semble nous dépasser et à laquelle nous ne pouvons pas échapper.

Nous devons faire face à une période de transition, d'évolution, et trouver des solutions ensemble, car nous avons tous un rôle à jouer dans cette Comédie Humaine.

Et à Saint Jean du Pin, nous travaillons à notre échelle afin d'avancer sur ces enjeux, à notre échelle, en toute modestie, mais avec énergie et conviction.

Au niveau énergétique, l'extinction nocturne est devenue une évidence, nous l'avions anticipé et nous poursuivons la démarche avec la mise en place des horloges astronomiques partout dans le village.

Cette extinction va permettre à la Commune de mieux gérer l'augmentation du prix de l'énergie.

Nous devons tous réfléchir à notre consommation énergétique mais surtout nous devons faire des choix politiques qui remettent en cause des choix sociétaux de surconsommation, choix qui nous condamnent à une fuite en avant destructrice, alors que nous vivons dans un monde fragile dont certaines ressources sont limitées.

Face au risque incendie, devenu si tangible et angoissant avec un nombre considérables de constructions qui ont disparu dans les flammes cet été, nous vous accompagnons pour la réalisation des obligations légales de débroussaillage, qui elles aussi sont malheureusement devenues une évidence.

En période de canicule, nous veillons sur les plus isolés d'entre nous.

Nous accompagnons nos jeunes du mieux que nous pouvons, car ils ont besoin d'être bien formés pour ensuite devenir pleinement acteurs de ce monde en évolution : notre budget conséquent pour le matériel à l'école, la réfection du terrain de sport de l'école et la mise à disposition de tous d'une aire multisports dernière génération, le choix de prendre en charge un service civique à la mairie, et de proposer une matinée d'orientation pour nos jeunes, en sont la preuve.

Et surtout nous cultivons nos liens, avec les excellents moments passés ensemble au 13 juillet, au festival, à la fête des associations ou encore aux journées du patrimoine, sans compter les nombreux et variés temps associatifs.

Le temps des déconvenues n'est sans doute pas terminé, et la Commune devra certainement s'adapter et faire des choix qui seront controversés, et cela relève également de notre responsabilité d'élus. La hausse vertigineuse des prix de l'énergie risque de réduire nos capacités d'autofinancement. Les choix budgétaires seront à débattre pour le budget 2023 et se feront en fonction des priorités et des moyens. Heureusement le temps des fêtes de fin d'année va s'annoncer, et vous pouvez compter sur nous pour des temps conviviaux renouvelés, évolutifs.

Le marché de Noël, un concours de décorations de Noël, les vœux, la convivialité avec les aînés, et tous les moments que les associations vous proposeront, seront autant d'occasions d'échanger de tout, de rien, de l'avenir du monde et de la recette du moment !

**Bien à vous,
Votre Maire, Julie Lopez Dubreuil**

photo de couverture : Inauguration du terrain multisports septembre 2022

Comité de rédaction

Trimestriel d'informations de la
Commune de Saint Jean du Pin
Tiré à 700 exemplaires

Date de parution : octobre 2022

Directeur de la publication : Julie
Lopez Dubreuil

Comité de rédaction : Karine Lopez
Boulangier - Claudie Chastang -
Sarah Gagneron - Marie-Claude
Lanista - Simon Amadori - Daniel
Salavert

Infos pratiques

Mairie de Saint Jean du Pin - 370 avenue Jean Rampon - 30140
Tél : 04 66 52 58 62 / fax : 04 66 52 93 49

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de
13h30 à 17h. **Fermé le jeudi après-midi**

Contacts

Accueil mairie : mairie@saintjeandupin.fr
Urbanisme : urbanisme@saintjeandupin.fr
Cantine : cantine@saintjeandupin.fr

Infos sur www.saintjeandupin.fr



20 octobre : La Grande Lessive : étendage des oeuvres collectées auprès de tous les piniques qui souhaitent participer à cette oeuvre collective ! Le thème cette année : "La Couleur de mes rêves".

22 octobre : formation aux Gestes de 1er secours avec Claudie Chastang, Sarah Gagneron et Cathy Grandjean

22 octobre : randonnée annuelle au profit de l'association Nandiapin à 13h30 au foyer communal (10km autour de Saint Jean du Pin. Participation : 3€ par personne)

23 octobre : Fête d'Halloween organisée par l'A.P.E.

Journées Récréatives des vacances de la Toussaint :

Mardi 25 octobre : ateliers créatifs à la bibliothèque sur le thème d'Halloween

Mercredi 26 octobre : jeux sportifs (extérieur foyer) : 14h/16h30

+projection du film "Panda, petit panda", film d'animation de Isao Takahata- 17h au foyer

Vendredi 28 octobre : jeux de société (petite salle du foyer) : 14h-17h

10 novembre : réunion publique budget participatif 2023

18 novembre : spectacle interactif "Elle va devenir quoi la ferme ?", foyer communal- 20h (voir article page 4)

19 novembre : balade citoyenne à Blanas

20 novembre : Marché d'Automne organisé par l'association Pep's

27 novembre : Loto de l'A.P.E.

9 décembre : permanence de la Mutuelle Communale. Emmanuelle Denant correspondante locale de la mutuelle générale d'Avignon (mutuelle choisie par la municipalité en 2021 pour être notre mutuelle communale) assurera une nouvelle permanence le vendredi 9 décembre de 8h30 à 12h. Pour tout renseignement ou démarche, prendre rendez-vous en mairie. Si vous souhaitez une rencontre avant cette date-là, vous pouvez également la contacter au 04 66 30 68 11 pour la rencontrer dans les locaux de la mutuelle située au 27, avenue des Maladreries à Ales.

17 décembre : concert à l'église par l'association Renc'arts en Cévennes

15 décembre : Marché de Noël, place des Mares de 15h à 20h

6 janvier : Les voeux du Maire. Foyer communal à partir de 18h30



Notre PLU voté en juillet est définitif.

Il n'a fait l'objet d'aucune remarque du contrôle de la Préfecture. Il n'a fait l'objet d'aucun recours au tribunal administratif. Il aura nécessité 5 années de travail pour se mettre en conformité avec la loi et que la Commune dispose d'un document d'urbanisme à jour.

NOUVEAUX HORAIRES EN MAIRIE

**Pour toutes questions d'urbanisme,
veuillez vous rendre en mairie les
mardis après-midi ou
sur rendez-vous au 04 66 52 58 62**

**La mairie sera dorénavant fermée les
jeudis après-midi**

SERVICE CIVIQUE

Marina Brunel, vient de rejoindre les effectifs de la mairie en tant que service civique.

Cette mission proposée par la mairie est l'occasion pour un jeune du village de reprendre une activité au service de la communauté et de prendre le temps de la réflexion pour son avenir, tout en découvrant le fonctionnement d'une mairie.

Madame le Maire est référente pour Marina et va l'accompagner tout au long de sa mission qui va durer jusqu'au mois de juin. Au programme : aide aux devoirs, budget participatif et journées récréatives.

Des nouvelles de l'Agglo

P.A.T. : soirée spectacle/débat au foyer

L'alimentation fait partie de notre quotidien. Mieux manger et mieux produire sont des préoccupations grandissantes chez les consommateurs et les acteurs professionnels des filières agricoles et alimentaires.

Aujourd'hui il apparaît essentiel de construire collectivement une vision des enjeux alimentaires et agricoles du territoire et d'y répondre. C'est pourquoi Alès Agglomération a inscrit dans son projet de territoire, voté à l'unanimité le 28 juin 2018, le développement d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Ce PAT a tout d'abord mené une grande enquête en 2020 auprès des habitants de l'agglo.

Puis en 2021, des forums et des rencontres sur ce thème se sont tenus afin de définir avec les habitants les actions à engager, et dans ce cadre des ateliers ont eu lieu à Saint Jean du Pin en novembre 2021.

Souhaitant soutenir ce projet de mobilisation et de réflexion autour de l'agriculture et de l'alimentation, la commune s'est portée volontaire afin d'accueillir un spectacle interactif le 18 novembre prochain au foyer communal.

Elle va devenir quoi la ferme ? Spectacle interactif, participation du public proposé par la Compagnie Force Nez / Théâtre forum, le vendredi 18 novembre à 20h, 100 places / Public : adultes / 1h30, accès gratuit.

Thèmes : installation agricole et passation de fermes, patrimoine foncier agricole, les émotions de la transmission de l'exploitation.

Les problématiques liées à la transmission des fermes sont complexes. Le spectacle, à partir de scénettes proposées, et grâce à sa forme participative, invite les spectateurs à proposer eux-mêmes des alternatives, ou des postures nouvelles. C'est grâce à ce que chacun apporte dans un forum, que des pistes émergent et que le spectacle sera riche. Venez nombreux, nous sommes tous concernés par l'évolution de notre agriculture!



DES SPECTACLES À CROQUER,
« CULTURE, ALIMENTATION ET AGRICULTURE »

NOVEMBRE 2022
1^{ère} EDITION

GRATUIT
OUVERT À TOUTS
DANS LA LIMITE
DES PLACES
DISPONIBLES

Elle va devenir quoi la ferme ?
Spectacle interactif

proposé par la Compagnie Force Nez
Théâtre forum

Vendredi 18 novembre - 20h
Foyer communal - 88 route de Castanargues - 30140 Saint-Jean-du-Pin

Public : adultes - 1h30

Les problématiques liées à la transmission des fermes sont complexes. Le spectacle, à partir de scénettes proposées, et grâce à sa forme participative, invite les spectateurs à proposer eux-mêmes des alternatives, ou des postures nouvelles. C'est grâce à ce que chacun apporte dans un forum, que des pistes émergent et que le spectacle sera riche.

Thèmes : installation agricole et passation de fermes, patrimoine foncier agricole, les émotions de la transmission de l'exploitation.

Spectacle proposé par Alès Agglomération dans le cadre de son Projet Alimentaire de Territoire



Alès, candidate à la Capitale de la Culture



Comme vous le savez certainement, Alès Agglomération est finaliste pour l'obtention du label Capitale française de la culture 2024 !

Saint Jean du Pin est fier qu'à cette occasion le talentueux artiste pininque Charlie Boisseau soit l'auteur/compositeur/interprète de la chanson "En avant (Alès)", hymne fédérateur de cette aventure, qui est une chance unique pour notre territoire alésien !

Bravo et merci Charlie !

Rendez-vous en décembre 2022 pour connaître la ville lauréate par la Ministre de la Culture.

RAPPEL HORAIRES DECHETTERIES ALES

Suite à l'interpellation de plusieurs pininques, voici un petit rappel des horaires de la déchetterie d'Alès.

Nous vous rappelons que les déchets verts peuvent être apportés à la végetterie de Massillargues-Atuech sans aucune restriction de volume. Dans les autres déchetteries, les apports de tous déchets sont limités à 1m3 par jour, l'accès est interdit au plus de 3t5 et aux professionnels.

Mas d'Hours, 30100 Alès- tél. 04 66 56 53 33

Horaires de juin à septembre :

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi 8h00 – 15h00 / Jeudi 9h00 – 12h00 / Dimanche 9h00 – 12h00
Fermé le Lundi

Horaires d'octobre à mai :

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi 9h00 – 16h00 / Jeudi 9h00 – 12h00 / Dimanche 9h00 – 12h00
Fermé le Lundi

La dernière entrée sur le site se fera 15 minutes avant la fermeture

La Grande Lessive 2022



La Grande Lessive® est une installation artistique éphémère faite par toutes et tous dans des collectivités autour de la Terre un même jour, sans distinction de genres, d'âges, de compétences, de situations sociales et lieux de résidence. Elle se déploie au moyen de l'étendage en extérieur de réalisations plastiques de format A4 (dessins, peintures, photographies, collages, etc.) conçues par chaque participant à partir d'une invitation commune publiée sur le site www.lagrandelessive.net.

Ce projet coopératif intergénérationnel et international promeut les pratiques artistiques, valorise l'éducation et l'enseignement artistique, et développe le lien social.

Depuis 2006, plus de douze millions de participants ont contribué dans 121 pays sur cinq continents à faire de

La Grande Lessive® une manifestation d'art participatif sans équivalent tant par son principe que son ampleur et sa longévité. Créée par la plasticienne Joëlle Gonthier, une œuvre s'accomplit ainsi grâce au travail d'une équipe composée de celle de l'association La Grande Lessive® et de milliers de collectifs à travers le monde.

La commune a décidé d'y participer ! Alors à vos pinceaux, crayons, appareils photos, collages, laissez libre cours à votre créativité sur le thème "LA COULEUR DE VOS REVES" ! Toutes les créations seront déposées en mairie, puis, nous les "pendrons" le 20 octobre, place de la Paix.

Concours de décorations de Noël

Nous innovons cette année en vous proposant un concours de réalisation d'une décoration artisanale de Noël. Il s'agit de créer un décor d'extérieur pour la Commune. Vous avez carte blanche pour le choix des matériaux (bois, grillage, fer, ciment, plastique...). Il n'y a pas de contrainte de taille ni de poids, la seule attente consiste en une décoration ne nécessitant pas d'éclairage. L'exposition anonymisée fera l'objet d'un vote du public (urne) et jury le jour du marché de Noël pour décerner différents prix tels que, prix de l'esthétique, prix de l'originalité, prix de la fantaisie. Les créations feront partie des décorations de la commune jusqu'à début janvier et seront disposées dans



les différents hameaux du village avant d'être restituées à leur auteur. Toutefois, la municipalité décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration. Ces créations devront être remises en mairie pour le 10 décembre afin de préparer leur numérotation en vue du vote. Nous vous espérons nombreux à être inspirés et vouloir jouer le jeu, ainsi, signalez-vous en mairie et... à vos outils !

Marché de Noël

La municipalité forte de son succès de l'année dernière tenait à réitérer l'expérience ! Nous sommes heureux de vous annoncer que notre prochain marché de Noël se fera le jeudi 15 décembre ! L'APE (voir article APE) et le CCAS seront présents. Celui-ci invitera les piniques à partager un bol de soupe chaude et verre de vin chaud sur son stand.

Nous invitons les piniques créatifs qui souhaiteraient participer au marché de Noël, de contacter la mairie ou de faire une demande à cette adresse mail : adjoints@saintjeandupin.fr.



● Travaux



Cour de l'école primaire

C'est pendant les vacances scolaires de cet été, qu'il a été décidé de donner un coup de jeune au plateau sportif de la cour de l'école. Après bien des années d'utilisation, déformations, fissures, et autres désordres l'avaient rendu obsolète. Pour réaliser ces travaux, il a fallu enlever les deux couches de surface, faire des purges sur les grosses fissures, tout cela dans un espace exigu avec un accès difficile pour les engins de chantier. Il aura dorénavant l'avantage de ne pas présenter une surface rugueuse. En concertation avec les enseignants, plusieurs terrains seront tracés prochainement : basket, hand Ball, football. Les travaux de terrassement ainsi que la confection des enrobés ont été confiés à l'entreprise Jouvert TP pour un montant de 10 300 € HT, pour ce qui est du marquage au sol des différents terrains, ils ont été confiés à l'entreprise SIGNA 30, pour un montant de 1 290€ HT.

Cantine scolaire

Cet été, l'équipe technique a procédé à la rénovation et à la mise aux normes de la cuisine de la cantine scolaire.

Une nouvelle plonge tout inox, ergonomique, équipée d'un robinet fémoral (ouverture avec le genou), un nouvel éclairage Led moins énergivore et une nouvelle peinture ont été réalisés pour un montant de 2 000€.



Les travaux réalisés en régie par notre équipe technique municipale :

l'installation d'un cache-container à Cazevieuille, l'entretien du ruisseau du Lionnais et dans la cour de l'école maternelle, pour finaliser le marquage au sol réalisé l'été dernier, de magnifiques panneaux de signalisation ont été peints. Les enfants ont maintenant dans leur cour un très beau parcours de vélo qui les sensibilise au respect de la signalisation routière !



RAPPEL : RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants est devenu depuis cet été la compétence des communes. De ce fait, nos agents techniques doivent organiser les collectes. Celles-ci sont programmées tous les 1er et 3ème lundis du mois sur rendez-vous.

Vous devez contacter la mairie pour la prise de rendez-vous.

Il est important de rappeler ce que nos agents peuvent amener en déchetterie. Les encombrants sont des déchets qui, du fait de leur poids et de leur volume, ne sont pas pris en charge par les autres services de collecte.

En pratique il s'agit notamment des choses suivantes :

Meubles (tables, chaises, armoires...), matelas et sommiers et gros appareils électroménager (lave-linge, réfrigérateur, gazinière...).

Aucun autre déchet ne sera collecté.

Vous pourrez déposer vos petits appareils dans certaines grandes surfaces dans les bacs de récupération à cet effet et en déchetterie.





Le Budget participatif 2023

A peine les précédents projets votés et en cours d'installations (tour en bois multi-jeux, aire de pique-nique et panneau lumineux d'information), voilà le Budget Participatif 2023 !

Fort des deux premières années d'expérience, des erreurs à ne pas commettre et des points forts à souligner, la municipalité organise une **réunion publique le 10 novembre prochain à 18h30 au foyer communal** pour discuter avec les habitants et les associations de l'intérêt de cette démarche et surtout pour répondre aux interrogations encore nombreuses quant au fonctionnement global du Budget Participatif.

Pour rappel, et c'est important, l'idée d'un budget participatif est née à Porto Alegre au Brésil, capitale de l'altermondialisme. Dès 1989, la ville a été la première à associer les citoyens aux décisions budgétaires. Considérée à la fois comme outil de démocratisation de la vie politique et comme moyen de redistribution des richesses et de justice sociale, l'idée s'exporte d'abord au Brésil puis dans toute l'Amérique latine avant de séduire des villes en Chine, en Afrique et de gagner l'Europe. La singularité du budget participatif tient au pouvoir concédé par la collectivité à des citoyens non élus de proposer, voter et donc décider de projets pour leur ville. Il est ouvert à tous les habitants.

Après un premier essor au tournant des années 2000, les budgets participatifs avaient quasiment disparu en 2014 : seulement six communes en proposaient. Le système s'est de nouveau développé après les élections municipales de 2014 : 26 communes en 2016, 46 en 2017, 80 en 2018, 150 collectivités en 2019.

Les grandes villes sont toujours plus nombreuses à s'engager : Paris et Metz en 2014, Grenoble, Montreuil ou Rennes en 2015, Lille, Angers, Le Mans ou Rennes en 2018, puis Strasbourg, Nice... Selon l'enquête annuelle du site : lesbudgetsparticipatifs.fr, la commune-type engagée dans un budget participatif compte un peu plus de 25 000 habitants. L'Île-de-France concentrant plus du tiers des budgets participatifs.

Pour ses détracteurs, le budget participatif ne permettrait que la réalisation de projets très consensuels, voire mineurs. On pourrait donc aussi penser que c'est un phénomène parisiano parisien, pour des communes riches. La participation citoyenne médiane à un budget participatif reste faible et s'établit à 3,9% alors que le taux de participation aux élections municipales peut atteindre 63,5%.

Alors, Saint Jean du Pin serait donc une petite commune du sud qui se singularise ? Avec près d'un tiers de la population qui a voté ?

Toutefois, nous avons constaté que très peu de citoyens se lançaient pour proposer des projets et c'est là que le bat blesse et que la commission souhaite travailler ! Alors, rendez-vous à la réunion publique !

JEUDI 10 NOVEMBRE à 18h30 au foyer communal. Venez échanger et poser toutes vos questions, les membres de la commission démocratie participative seront là pour vous donner tous les éléments d'explications pour vous lancer et proposer un projet.

CALENDRIER 2023 : De novembre 2022 à janvier 2023 : dépôts des

projets - dépôts des candidatures pour être membre du comité de suivi (composé de citoyens et d'élus)

Début janvier 2023 : tirage au sort des 6 citoyens du comité de suivi

Janvier à avril 2023 : affinage des projets grâce aux rencontres thématiques ou aux rencontres avec le comité technique et de suivi

Fin avril 2023 : information des citoyens sur les projets retenus

Juin 2023 : vote des habitants

Septembre 2023 : mise en oeuvre des 3 projets votés



Les Balades Citoyennes

Quatre balades ont déjà été organisées, une à Auzas, une à Cazevieille, une au centre village et une au Lionnais et chaque fois, elles ont permis aux élus de prendre connaissance et de résoudre certains problèmes soulevés par les habitants. Ainsi, sur la route d'Auzas, l'accent a été mis sur la sécurité et des aménagements ont été installés.

Il en est de même en centre village, notamment au niveau du Mas Neuf : **prochainement, le sens de circulation va être modifié et rendu unique de l'impasse du Marquet à la route de Carnoulès, à la demande des habitants** et des nombreux promeneurs qui utilisent cette voie.

La traversée du village va également faire l'objet d'études afin de réduire la vitesse excessive.

A Cazevieille, la réfection du parking est à l'étude, et un cache-container a été installé (voir page 6). La sortie du Lionnais sur le RD50 va être aménagée pour assurer la sécurité des riverains à cet embranchement.

La prochaine balade est prévue à Blanas, le 19 novembre prochain, durant la matinée.

Le nouveau maître des CE2/CM1



Les élèves de CE2/CM1 ont eu la surprise de découvrir un **nouvel enseignant cette année à la place de Mme GRAND. Florent BAUCHÉ**, originaire d'Alès, a choisi notre école pour y effectuer son année de stage après avoir réussi brillamment le concours de professeur des écoles l'an dernier. Titulaire d'une licence en psychologie avec une spécialisation "Développement de l'enfant et de l'adolescent", il a ensuite effectué un Master "Métier de l'enseignement". Avant de réussir le concours, il nous confie avoir gagné en autorité et en expérience grâce au poste de surveillant qu'il a occupé au collège de Lédignan. M.BAUCHÉ, pendant cette année de stagiaire, aura besoin de s'absenter deux jours par semaine pendant trois semaines en septembre/octobre, puis de nouveau éventuellement un peu plus tard dans l'année pour aller à l'université de Nîmes compléter sa formation. Il aura droit également à 4 visites d'un maître de formation continue dans sa classe cette année pour analyser ses pratiques pédagogiques.

Le maître des CE2/CM1 nous confie aimer la randonnée, le trekking, le foot et la lecture. Il a remarqué que ses élèves (il les qualifie de très bonne classe d'ailleurs) aimaient beaucoup écrire : il aura donc à cœur de développer cette envie dans un projet commun d'écriture... mais nous n'en dirons pas plus !

La rentrée scolaire 2022

1er septembre 2022 : enfin une rentrée sans protocole sanitaire ! Les enfants ont pu de nouveau être accompagnés de leurs parents dans la cour de l'école pour cette rentrée 2022/2023. Ces 2 dernières années ont en effet obligé les parents à se masser derrière le grillage pour apercevoir les enfants partir avec leurs enseignants vers leurs classes... cette année, il n'en était plus question ! Du plus petit au plus grand chacun a trouvé sa place et a commencé à travailler pour la plupart calcul, lecture, écriture... et bien d'autres choses encore...

Cette année les effectifs sont les suivants :

- 18 élèves chez les Petits-Moyens avec M.GAUDRON
- 19 élèves chez les Moyens-Grands avec Mme PAYET
- 24 élèves chez les CP avec Mme ROUX
- 20 élèves chez les CE1/CE2 avec Mme CHAUDEMANCHE
- 22 élèves chez les CE2/CM1 avec M. BAUCHÉ
- 20 élèves chez les CM1/CM2 avec Mme ARMOUGOM et M.BON (décharge de direction le mardi)

Une rentrée sereine, avec des effectifs plutôt adaptés pour travailler efficacement et favoriser la réussite de tous, mais qui laissent toutefois planer l'inquiétude d'une fermeture de classe dans les années à venir.

Cependant, pour le moment, nous ne pouvons que nous réjouir de ces classes qui ne dépassent pas les 24 élèves : Les professeurs pourront ainsi mieux accompagner chacun des élèves dans un cadre propice aux apprentissages, afin de favoriser l'attention et la motivation.



L'aide aux devoirs en chiffre



- 2 créneaux : lundi et jeudi (et du soutien scolaire le mercredi)
- 5 bénévoles : Marie-Do, Véronique, Gérard, Marie et Agnès
- 15 enfants pour le moment : Kassim et Sabri, Alice, Aliyah, Nour, Carmen, Elijah, Justine, Laura, Lyssandro, Kelian, Robin, Soleda et Selyana et Bella.
- 2 lieux : le lundi et le jeudi à l'école (ancienne salle informatique et classe des CP) ; le mercredi à la bibliothèque
- 22 septembre : c'était le début de l'aide aux devoirs !
- 1 jeune en mission de service civique : Marina !
- 4 élèves maximum par bénévole pour une aide efficace.

Nous cherchons de nouveaux volontaires pour compléter cette belle équipe : certains élèves attendent encore une place faute de suffisamment de bénévoles.

L'ACTIVITE PHYSIQUE : LES ENFANTS NOUS MONTRENT L'EXEMPLE !

Le sport, on le fait pour soi, on le fait pour être avec les autres, on le fait parce-que le prof le demande, on le fait parce qu'on ne s'imagine pas vivre sans, on le fait par obligation, on le fait sans y réfléchir, on le fait pour rester autonome, on le fait par pur plaisir, on le fait parce que le médecin ou l'infirmière l'a recommandé... L'activité physique, on la fait en jardinant, en faisant son ménage, en partant au travail à vélo mais aussi en faisant de la gym, en dansant, en lançant un ballon, en courant, en marchant, en tenant une raquette ou un guidon de vélo...

Ici, à Saint Jean du Pin, nous souhaitons que chacun puisse trouver sa façon de faire de l'activité physique pour être bien dans son corps, dans sa tête et avec les autres ! Depuis le début du mandat, les élus ont choisi de promouvoir l'activité physique sur le village et particulièrement auprès des enfants.

A l'école, **le circuit vélo des maternelles a été tracé en 2021 et le plateau sportif des élémentaires a été rénové en juillet 2022** pour plus de sécurité des enfants. **En 2022, un renouvellement important du matériel de sport** a également été financé de façon exceptionnelle, en plus des projets pédagogiques classiques de l'école. Chaque année, il faut le souligner, la mairie finance également les trajets en bus pour les activités sportives à l'extérieur, comme la piscine par exemple...

Grâce aux investissements de la municipalité et évidemment grâce aux enseignants, les enfants découvrent donc le plaisir de sports variés et qu'ils ne connaissent pas toujours comme **le hand-ball, le badminton, l'escrime bouteille, la natation, le rugby, la course...** et évidemment de nombreux jeux sportifs qui allient le ludique, l'assimilation des règles de jeux collectifs, l'activité physique et le plaisir de se dépasser. C'est ainsi, qu'à un petit questionnaire distribué aux enfants pour l'écriture de cet article, la grande majorité des élèves répondent qu'ils aiment le sport (35 sur 37). En général, d'ailleurs, la première raison avancée est celle du plaisir de le pratiquer. Pari

réussi pour les enseignants, vos élus, les associations du village et les parents d'élèves !

Ces derniers accordent en effet (pour les 37 enfants qui ont rapporté le questionnaire) beaucoup d'importance à la pratique d'une activité physique : 28 élèves sur 37 en pratiquent une ! Danse (grâce, sans doute, à notre école de danse locale E-Mouvant), football (grâce au club de foot localisé à Saint Jean du Pin également), basket, vélo, équitation, boxe, judo, karaté, hand-ball, athlétisme, rugby, cirque, GRS, natation, moto-cross, gymnastique... chacun des élèves de l'école représente sans doute un sport possible sur le bassin alsésien !

Dans le village, les occasions de bouger quand on est un enfant continuent également à se multiplier. Après le tennis rénové il y a peu, le déplacement de la table de ping-pong vers le foyer, les élus ont choisi de faire construire un terrain multisport près du foyer en associant les jeunes du village à la validation du projet fin décembre 2021. Ce dernier a déjà été utilisé par la plupart des enfants de l'école pour faire du foot ou du basket. Les enseignants vont contribuer à le faire connaître en l'utilisant également avec leurs classes dès cette année ainsi qu'en utilisant la plage réservée au foyer pour l'école, le jeudi après-midi au foyer avec des matelas de qualité à disposition pour des activités de lutte ou de gym par exemple. Les journées récréatives animées par vos élus donnent également l'occasion d'utiliser ces espaces lors des après-midis sportifs organisés à chacune des petites vacances scolaires.

Le budget participatif de la commune a également permis de bouger plus : circuits de randonnées avec flashcode pour suivre l'itinéraire (projet déposé par M. Pastre), parcours sportif pour les enfants près du foyer (31 enfants sur 37 disent l'avoir déjà utilisé) (projet déposé par la classe de CE2/CM1 en 2021), portique de jeux amélioré avec toboggan, balançoire qui sera installé en début 2023 (projet déposé par Mlle LOPEZ). Les habitants de la commune sont donc également acteurs de cette volonté de faire de l'activité une priorité.

Vos associations ne sont pas en reste sur le village pour promouvoir l'activité physique : danse, pilate, yoga avec e-Mouvant ; football avec l'Etoile Sportive ; gym avec le Club de Gymnastique Volontaire La Pinique ; course à pied, trail et sports nature avec Cévennes Trail Club ; marche avec le Club pédestre de l'Alzon ; et enfin des activités multi-sports avec PEP'S.

Enfin, à partir de cette année, **même les tout-petits pourront accéder à des activités de motricité avec le Relais Assistantes Maternelles qui viendra environ 1 fois par mois** dans la petite salle du foyer grâce au soutien de la commune.

N'hésitez pas à nous faire passer de nouvelles idées pour améliorer encore l'accès à l'activité physique pour tous !



● Les risques majeurs



Tout le monde garde en mémoire les inondations que notre village a subi en 1995, 2002, 2006, 2008, 2012 et 2014 ... Nous ne pouvons également oublier les images de la vallée de la Roya il y a 2 ans, de la tempête qui a sévi cet été en Corse, ni non plus des innombrables feux de forêt qui ont détruit la forêt de Gironde et celle des Maures l'année dernière. Nous sommes contraints de comprendre que nous ne sommes pas à l'abri d'éventuels événements graves. La municipalité travaille activement à la mise à jour de son plan communal de sauvegarde, les élus suivent des formations en ce sens. Nous invitons chaque citoyen à s'inscrire auprès de la mairie pour être contacté en cas de risques importants par Gedicom. **(voir encart en fin d'article)**

Revenons dans ce dossier sur les informations générales sur les risques majeurs, un point sur les alertes météo, et un rappel des comportements à avoir selon les risques.

Qu'est-ce qu'un risque majeur?

"La définition que je donne du risque majeur, c'est la menace sur l'homme et son environnement direct, sur ses installations, la menace dont la gravité est telle que la société se trouve absolument dépassée par l'immensité du désastre". C'est ainsi que Haroun TAZIEFF qualifiait le risque majeur.

Les spécialistes découpent cette notion en trois termes : **l'aléa**, qui est l'événement incertain lui-même, **les enjeux**, qui sont les valeurs socio-économiques ou écologiques soumises aux effets de l'aléa quand il survient et **la vulnérabilité**, qui fixe le degré plus ou moins grand auquel ces effets détruisent les enjeux. Dans le cas du risque d'inondation fluviale, l'aléa est la crue, les enjeux sont les personnes et les biens exposés à l'effet de la crue, enfin la vulnérabilité se mesure particulièrement à la hauteur, à la solidité et à l'étanchéité des immeubles face au débordement.

On peut classer les risques majeurs suivant la nature de l'aléa :

Risques naturels : inondation, feu de forêt, cyclone, glissement de terrain, séisme, tempête, tornade...

Risques technologiques et industriels : affaissement minier, explosion, dégagement toxique, accident nucléaire de centrale, marée noire, rupture de barrage, accident de transport de matières dangereuses.

Risque sanitaires et alimentaires.

Si les catastrophes naturelles sont inévitables, la politique de prévention vise à réduire leurs conséquences dommageables, en complément de la gestion de crise et de l'indemnisation des victimes. Il faut connaître les risques, informer, éduquer, surveiller, prévoir, réduire la vulnérabilité, protéger, se préparer à la crise, exploiter le retour d'expérience et responsabiliser. Il faut savoir que notre Commune est soumise à nombre de ces aléas !

La société comme l'individu doivent s'organiser pour y faire face.

Les sinistres surviennent généralement brutalement et peuvent rendre inopérants les réseaux routiers, d'alimentation en eau, en gaz et en électricité. Ces risques naturels sont susceptibles de nous mettre en danger en nous isolant ou en nous imposant une évacuation.

La préparation à la gestion de ces situations d'urgence incombe aux pouvoirs publics mais également à chaque citoyen. A cette fin, le gouvernement a mis en place depuis plusieurs années déjà des documents pédagogiques (**à consulter sur le site : <https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger>**) pour connaître les risques auxquels on peut être

exposé, les moyens d'alerte, les consignes à respecter et inciter les personnes à constituer leur plan familial de mise en sécurité avec notamment la constitution d'un kit d'urgence à conserver à disposition pour faire face.

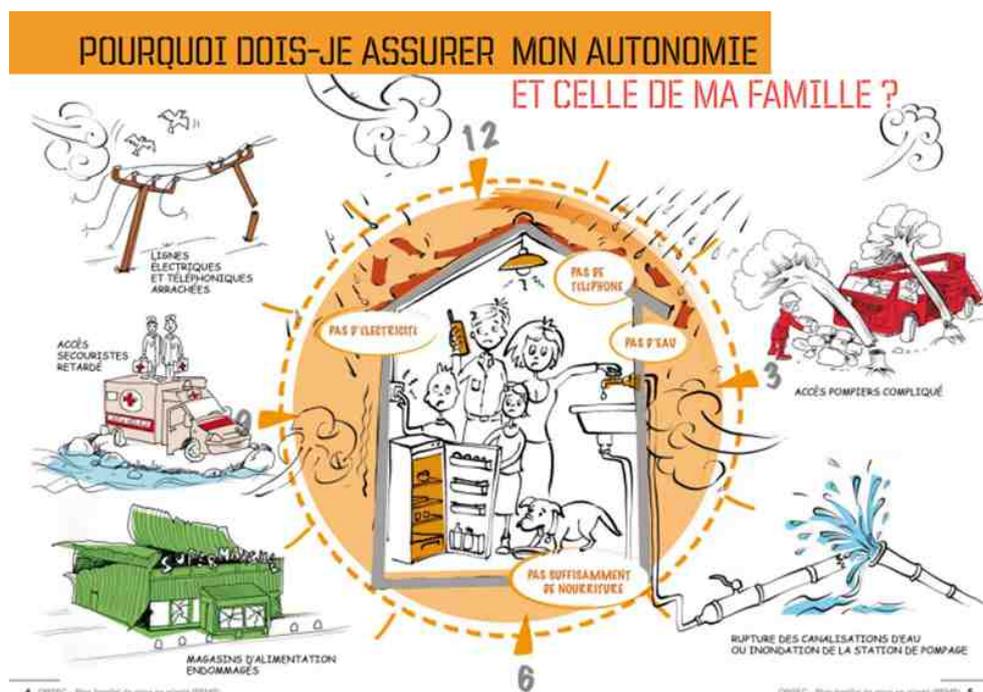
Dans une situation d'urgence, certains équipements sont essentiels.

En fonction de l'évènement, chaque foyer doit donc être en mesure de pouvoir subvenir aux besoins minimums, que ce soit lors d'une évacuation, d'une mise à l'abri ou lorsque le gaz, l'électricité et l'eau courante viennent à manquer et ne peuvent être rétablis dans l'immédiat.

Il faut donc se préparer à l'avance et rassembler dans un sac un équipement :

- **Pour se signaler auprès des secours** (Sifflet, lampe torche (avec piles de rechange ou à dynamo)

- **Pour conserver un minimum d'hygiène** et se préserver du froid (Brosse à dents, serviettes, autres produits d'hygiène (couches...) Vêtements chauds)



- **Pour subvenir aux besoins de nourriture et de boisson** (1 à 2 bouteilles d'eau par personne, Aliments énergétiques n'ayant pas besoin d'être cuits (fruits secs, conserves...) Quelques couverts, ouvre-boîte, couteau multi-fonctions. Aliments pour bébé le cas échéant

- **Pour assurer des premiers soins** (pansements, sparadrap, paracétamol, désinfectant...)

- **Pour quitter son habitation en toute tranquillité** (Photocopie des papiers administratifs tels que carte d'identité, permis de conduire, ordonnances, carte vitale, livret de famille... double des clés de la voiture, double des clés de la maison, un peu d'argent liquide, sac plastique pour protéger les papiers importants

- **Pour rester informé de l'évolution de l'évènement** : radio à piles (et piles de rechange) (pour notre région : France bleu Gard Lozère 91,6 FM)

- **Pour pouvoir prétendre à une indemnisation** (photocopie des contrats d'assurance des personnes et des biens exposés aux risques : multirisque habitation, automobile, responsabilité civile).

L'équipement à rassembler à la dernière minute étant le téléphone portable + chargeur les médicaments quotidiens spécifiques (diabète, allergies...), chéquier etc

Tous les renseignements complémentaires sont à retrouver sur le site : <https://www.gouvernement.fr/risques>

QUE DOIS-JE FAIRE OU NE PAS FAIRE ?

Consignes générales à respecter


Se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur


Respecter les consignes


S'informer de l'évolution de la situation


Ne pas récupérer vos enfants à l'école


Ne pas saturer les lignes téléphoniques


Ne pas fumer, éviter de faire des flammes ou étincelles

Consignes spécifiques en cas de tempête et de vent violent


Ranger ou fixer les objets sensibles au vent


Ne pas s'approcher des arbres


Ne pas s'approcher des lignes à terre

Consignes spécifiques aux inondations


Couper l'électricité et le gaz


Obturer les entrées d'eau


Gagner les hauteurs. Ne pas descendre dans les parkings sous terrain ni dans les caves


Ne pas s'engager dans une zone inondée, ni en voiture, ni à pied

ATTENTION ! Moins de 30 cm d'eau peut emporter un véhicule.

ALERTES METEO FRANCE : COMMENT CA MARCHE ?

Les violents orages en Corse en août ont montré la difficulté de prévenir les phénomènes exceptionnels. Ce n'est pas la première fois que ce système de vigilance est remis en cause.

Comment fonctionne le système de vigilance météorologique ?

Le système de vigilance de Météo-France a vu le jour en octobre 2001, après les conséquences catastrophiques des 2 tempêtes de la fin décembre 1999. Destiné à prévenir populations et pouvoirs publics de l'imminence d'événements météorologiques inquiétants ou dangereux, il place les départements français sur une échelle de quatre niveaux – vert, jaune, orange et rouge – pour les 24 heures à venir. Actualisé deux fois par jour au minimum, il peut l'être plus fréquemment si la situation l'exige. **5 phénomènes météorologiques sont surveillés depuis 2001** : pluie-inondation, vent violent, orages, avalanches et neige-verglas. D'autres types d'événements ont été rajoutés au fil des ans : canicule et grand froid (depuis 2004), crues (depuis 2007) et vagues-submersion (depuis 2011). Chaque niveau de vigilance est accompagné de conseils afin de protéger les populations les plus à risque, notamment les professionnels travaillant à l'extérieur (BTP, agriculteurs, pêcheurs, etc.).

Entre 2002 et 2021, la vigilance orange a été déclenchée 1 071 fois et la vigilance rouge 49 fois, soit 1 120 événements météorologiques sur 2 024 jours. Le nombre de vigilances orange ou rouge a tendance à augmenter régulièrement. Les cinq dernières années (2017-2021) concentrent 53 % des vigilances rouge et 32 % des vigilances orange.

Le nombre de vigilances rouge plus élevé qu'auparavant ?

Les prévisionnistes préfèrent monter le niveau de vigilance plutôt que de passer à côté d'un épisode dangereux, comme le montrent les bilans statistiques tenus par Météo-France. Après chaque vigilance orange ou rouge, les météorologues de l'organisme estiment si le phénomène dangereux s'est produit avec l'intensité attendue. Si ce n'est pas le cas, on estime qu'il s'agit d'une "fausse alarme". Inversement, lorsqu'un phénomène dangereux est observé alors qu'il n'avait pas été anticipé, on parle d'une "non-détection".

Sur les 66 épisodes de vigilance de l'année 2021, le taux de fausse alarme a été de 14% et le taux de non-détection de 1,7%. **Alerter plus fréquemment peut réduire les événements dangereux non détectés, mais fait mécaniquement croître les fausses alarmes**, nuisant à la crédibilité de Météo-France. La ligne de crête est étroite. Le système est amené à s'améliorer. "C'est précisément la prise en compte des retours de terrain qui a permis au dispositif de démontrer rapidement son utilité générale", fait valoir Météo-France. (Sources *Le Monde*, article du 2/09 et site www.vigilance.meteofrance.fr)

La prévention et la communication étant la meilleure manière de gérer une situation de crise, la Commune s'est dotée depuis plusieurs années d'un système d'alerte de la population en cas d'évènement majeur sur la commune (inondation, feu de forêt...). Ces alertes sont émises en utilisant le système GEDICOM Téléalerte et peuvent se faire par SMS ou téléphone (message vocal).

Nous invitons les piniques à s'inscrire directement en ligne via le lien donné ci-dessous ou en scannant le QR code, ou encore en remplissant le formulaire fourni ici ou encore en contactant directement la mairie au 04 66 52 58 62

<https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions>



Formation "Gestes qui sauvent"



Lors de la journée de fête des associations du 10 septembre dernier vous avez peut-être eu un aperçu, au stand de la croix rouge, du massage du cardiaque et utilisation du défibrillateur pour faire face à un arrêt cardiaque. Il ne vous reste plus qu'à vous inscrire en mairie pour suivre l'intégralité de cette formation où seront encore abordées bien plus de situations spécifiques (organisation d'une alerte, détection d'un accident vasculaire cérébral, étouffement, hémorragie...)

Par cette action, vous pourrez peut-être demain sauver un parent, un ami, un voisin, un enfant, un inconnu...

La prochaine session de formation pour adultes et adolescents aura lieu **le samedi 22 octobre de 9h à 12h au foyer communal**. Il n'y a aucune limite d'âge ni de condition physique pour participer, donc ne tardez plus !

Celle pour les enfants de CE2 /CM1 se déroule, elle, à l'école le vendredi 21 octobre.

A savoir : Cette formation sera assurée par 3 élues municipales professionnelles de soins, et agréées par la croix rouge : Claudie Chastang, Sarah Gagneron et Cathy Grandjean. **Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation.**

Les Paniers solidaires

Pour la 2ème année consécutive, Le CCAS (centre communal d'action sociale) et L'AMAP de Saint Jean du Pin, (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) ont décidé de renouveler leur union dans cette forme d'aide singulière et innovante qui consiste à faire bénéficier d'un panier AMAP à coût réduit, des personnes à revenus très modestes. **L'AMAP s'engage à financer un quart de sa valeur, le CCAS, la moitié de sa valeur, laissant un reste à charge de l'ordre de 3€ par semaine pour le bénéficiaire.**

Les bénéficiaires, eux, s'engagent à adhérer à l'AMAP sous la forme d'une cotisation symbolique de 1€, valoriser le contenu du panier pour en profiter sans perte et à le retirer obligatoirement le jeudi en fin d'après-midi au niveau du marché. Ce dernier ne peut être livré ni remplacé autrement en cas de non retrait à la date prévue.

Pour se porter candidat et en bénéficier, il faudra donc comme pour toute action du CCAS s'inscrire et remplir un dossier aux dates identiques à celles indiquées pour les aides de fin d'année comme cité (voir l'encart ci-dessous)

Deux dossiers au total pourront être retenus pour ce type d'aide pour une durée de 6 mois, renouvelable 1 fois.



Aides de fin d'année

Des aides de fin d'année seront attribuées par le centre communal d'action sociale pour :

- Les personnes âgées de plus de 60 ans, sous conditions de ressources
- Les personnes ayant une allocation d'handicapé sous conditions de ressources
- Les personnes allocataires du RSA
- Les foyers avec enfants en situation de difficultés financières

En fonction de l'étude des dossiers déposés en mairie **entre le 14 octobre et le 18 novembre.**

Les dossiers de demande sont à retirer en mairie. (voir les horaires page 2)

Repas des aînés

Le traditionnel repas de la nouvelle année des aînés avec animation musicale, est prévu **au mois de janvier 2023 au foyer.**

Les pîniques de plus de 70 ans recevront donc un courrier pour s'inscrire pour le repas.

Nous espérons les y retrouver nombreux pour ce temps d'échange convivial.

Les bénéficiaires qui ne pourraient être présents, pourront opter pour l'attribution d'un colis ou bien encore recevoir un bon pour un spectacle au théâtre du cratère.

Transports à la demande (TLD), le saviez vous ?

Les transports publics sur le bassin d'Alès sont assurés par un syndicat mixte de la communauté d'agglomération du Grand Alès. Il couvre de très nombreuses communes dans le cadre du réseau NTecC (Nouveau Transport en commun Cévenol). Il est composé d'une multitude de lignes de transports urbains, périurbains et interurbains, formant un réseau de 543 km, il est donc impossible que vous n'ayez pas croisé au moins une fois ces formes de transport.

Mais saviez-vous qu'il existe également une offre de taxis à la demande ?

En ce qui nous concerne, pour la ligne Saint Jean du Pin / Ales, **il suffit d'appeler le 04 66 52 31 31 entre 9h 12h et 13h30 16h30, au plus tard la veille du jour souhaité de déplacement.**

Le véhicule réservé viendra vous **prendre en charge à l'arrêt de bus** le plus proche de votre domicile et vous déposera au quai Boissier Sauvages ou à la gare routière et inversement pour le retour. A savoir que le coût du trajet est de 90 centimes.

Vous pourrez vous procurer un dépliant en mairie, à la maison des Mobilités Ales'Y en gare routière, 15, avenue du Général de Gaulle à Alès ou encore sur www.alesy.fr.

Par ailleurs, les personnes de 75 ans et plus relevant du régime de retraite complémentaire Agirc Arrco **peuvent bénéficier du service "sortir +"**. Il leur permet de se faire accompagner à pied ou en voiture pour des déplacements de proximité : rendez-vous médicaux, courses, coiffeur, clubs de loisirs, visites dans la famille ou chez des amis...

Ces sorties sont financées grâce aux chèques cesu "sortir plus". Contre 15 euros, vous recevez un chéquier d'une valeur de 150 euros.

On peut en commander jusqu'à trois par an, sachant que le second coûte 20 € et le troisième 30 €.

Pour en savoir plus, appelez le 09 71 09 09 71.

Liste de personnes vulnérables

Les maires ont l'obligation d'établir un registre nominatif des personnes concernées par un plan d'alerte et d'urgence et en l'occurrence, en priorité :

- Les personnes âgées de plus de 65 ans,
- Les personnes handicapées,
- Les personnes souffrant de pathologies particulières,
- Les personnes seules et/ou potentiellement vulnérables,

Ce recensement des personnes âgées, handicapées, isolées, particulièrement vulnérables dans un registre nominatif et confidentiel, est fondamental pour permettre de prendre des nouvelles de ces derniers et étudier la mise en place de mesures pour répondre à leurs besoins de première nécessité. **C'est à ce titre qu'au niveau du CCAS, nous avons cet été, contacté toutes les personnes de la liste actuelle compte-tenu des alertes canicules.**

Périodiquement, nous réactualisons ce registre respectueux du RGPD (règlement général pour la protection des données), c'est pourquoi nous invitons les personnes qui le souhaitent à se faire connaître, auprès de la mairie afin de s'inscrire selon le modèle présenté ci-après.

A noter : cette démarche, à caractère facultatif, peut également être effectuée à la demande d'un tiers (famille, voisin, ami, service à domicile, médecin...) à la condition que la personne concernée ou son représentant légal ne s'y soit pas opposé.

Vous êtes une personne fragile, isolée ? Vous connaissez une personne dans ce cas ? Manifestez-vous auprès de la mairie pour remplir la fiche d'inscription selon le modèle donné dans ce bulletin.

Ligne **80D** Saint Jean du Pin ◀ ▶ Alès
TOUTE L'ANNÉE DU LUNDI AU SAMEDI

zone	arrêt	LaS	LaS	LàV
SAINT JEAN DU PIN (zone 1)	La Barrière	09:07	14:07	-
	Cazeville	09:08	14:08	-
	Rouves	09:09	14:09	-
	Font Bastide	09:14	14:14	-
	Blanas	09:16	14:16	-
	Les Plos	09:16	14:16	-
	Dabias	09:18	14:18	07:05
	Le Lionnais	09:19	14:19	-
	Les Mares	09:20	14:20	07:09
	Le Provençal	09:21	14:21	-
ALÈS (zone 1)	Saint-Raby	09:22	14:22	-
	Boissier Sauvages	09:26	14:26	-
	Gare routière	09:30	14:30	-
ALÈS (zone 1)	Gare routière	11:03	17:15	-
	Boissier Sauvages	11:07	17:19	-
SAINT JEAN DU PIN (zone 1)	Saint-Raby	11:11	17:23	-
	Le Provençal	11:12	17:24	-
	Les Mares	11:13	17:25	-
	Rouves	11:14	17:26	-
	Cazeville	11:15	17:27	-
	La Barrière	11:16	17:28	-
	L'Aire	11:17	17:29	-
	Camaras	11:19	17:31	-
	Le Lionnais	11:25	17:37	-
	Dabias	11:26	17:38	-
Les Plos	11:28	17:40	-	
Blanas	11:28	17:40	-	
Font Bastide	11:30	17:42	-	

Horaires sur réservation au  04 66 52 31 31 (Réservez jusqu'à la veille avant 14h30 pour votre transport)

Départ du médecin

Le médecin du village a quitté depuis peu la commune pour s'installer 1km plus loin à Rochebelle. Le local est donc à disposition pour un nouveau médecin.

Nous espérons que cela ne posera pas de problème majeur pour sa clientèle Pinique.

Sachez par ailleurs que la pharmacie de Saint Jean du Pin dispose d'une cabine de téléconsultation à toutes fins utiles.



Actualités littéraires

Neuf ouvrages en compétition pour décrocher le 36ème Cabri d'Or, prix le mieux doté de France avec 5000 euros attribué par Alès Agglomération au lauréat.

Notre territoire a toujours été source d'inspiration pour les auteurs, les peintres et artistes. Depuis 2010, Alès Agglo a chargé l'Académie Cévenole de porter le Cabri d'Or, qui met en avant la connaissance du territoire, des populations et de la culture des Cévennes. Les ouvrages sélectionnés cette année, romanesques, historiques ou philosophiques, révèlent cette identité et en font le héros principal de leurs ouvrages. Rendez-vous le 15 novembre prochain pour découvrir qui succédera à "Saint-Jacques" de Bénédicte Belpois, Cabri d'Or 2021 !

Merci à tous les partenaires, notamment la librairie Sauramps, et au jury présidé par Marion Mazauric éditrice au Diable Vauvert.

"Le coeur des fileuses" par Aurélie Haderlé aux éditions Les Presses de La Cité

"S'apater" de Clara Dupont-Monod paru aux éditions Stock.

"Les pommiers juifs du pendedis" de Patrick Cabanel paru le 23 juillet 2021 aux éditions Alcide.

"La liberté des enfants perdus" de René Barral, chez De Borée Éditions, paru en février 2022.

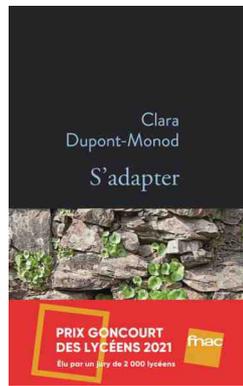
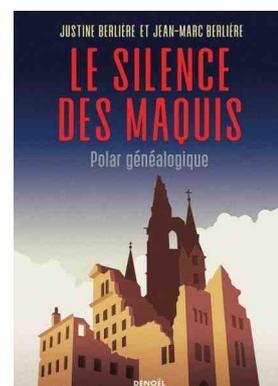
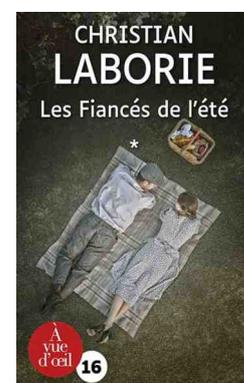
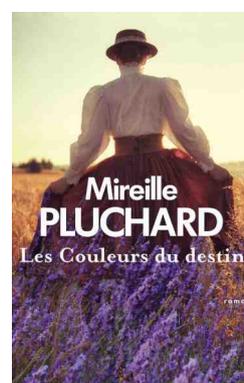
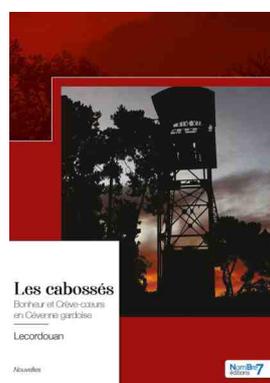
"Les Couleurs du Destin" de Mireille Pluchard, aux éditions Presses de la Cité, paru le 02 septembre 2021.

"Les Cabossés" de Lecordouan aux éditions Nombre7 paru en novembre 2021

"Les fiancés de l'été" de Christian Laborie, aux éditions Presses de la Cité, paru le 19 août 2021.

"Le Silence des maquis" de Jean-Marc Berlière et Justine Berlière, publié le 20 octobre 2021 aux Éditions Denoël.

"Marche en plein ciel" de Gwenaëlle Abolivier aux éditions Le mot et le reste.

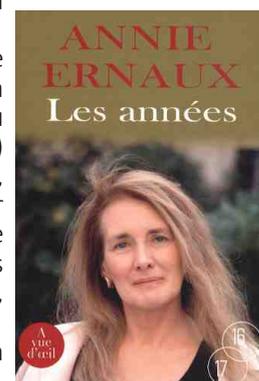


La première autrice française à recevoir le Prix Nobel de Littérature

Annie Ernaux s'est vu décerner le prix Nobel de littérature 2022, jeudi 6 octobre. Le jury a ainsi couronné la carrière de l'autrice des "Années" (Gallimard, 2008), née en 1940. Annie Ernaux est le seizième écrivain français à recevoir, depuis 1901, la distinction, huit ans après Patrick Modiano. La première autrice française et la dix-septième femme.

"C'est un très grand honneur qu'on me fait et, pour moi, en même temps, une grande responsabilité, une responsabilité qu'on me donne en me donnant le prix Nobel", a réagi la lauréate. " C'est-à-dire de témoigner (...) d'une forme de justesse, de justice, par rapport au monde", a-t-elle ajouté (*source : Le Monde, 6/10/2022*). Des "Armoires vides" (Gallimard, 1974) à "Mémoire de fille" (Gallimard, 2016), en passant par "La Place", et "L'Événement" (Gallimard, 1983 et 2000), l'écrivaine, engagée à l'extrême gauche, a très largement contribué à faire évoluer la littérature française, et au-delà. Elle a travaillé à bouleverser l'ordre littéraire comme elle voulait faire trembler l'ordre social, en écrivant de la même manière sur des objets "considérés comme indignes de la littérature", tels l'avortement, le RER, les supermarchés, et sur d'autres, tenus pour plus "nobles" – le temps, la mémoire, l'oubli.

Un peu de chauvinisme : le prix nobel de physique a également été décerné à un français : Alain Aspect pour son travail sur le monde quantique.





Association PEP'S

L'association PEP'S a été bien active durant l'été. PEP'S est une association de prévention éducative, d'aide à la parentalité et de sophrologie.

En lien avec l'aide sociale à l'enfance, les CCAS, les municipalités, les institutions et les parents, PEP'S intervient auprès de mineurs et de jeunes majeurs en situation de handicap ou en difficultés éducatives : scolaires, sociales, psychologiques. L'association lutte contre les inégalités sociales et éducatives, en proposant des accompagnements individuels ou en groupe adaptés à chacun. Des séjours avec et sans hébergements lors de vacances sont ouverts à tous dont aux enfants et ados de la commune.

Les activités qui ont été proposées sont :

- Sortie à DINOPEDIA, Pédalo au lac des Camboux, accrobranche, piscine, randonnée, etc.
- Une semaine avec hébergement pour les 6 – 13 ans en Ardèche (canoë, grotte, chercheur d'or, ferme, etc.)
- Une semaine avec hébergement pour les ados à Méjanne le Clap (tire à l'arc, canoë, accrobranche, etc.)

Dès janvier 2023, l'association mettra en place un accueil de jour le mercredi pour les enfants de 6 à 14 ans. En attendant, nous proposons des séjours lors des vacances scolaires et sur des temps de week-end.

Actuellement l'association prend en charge des enfants et ados en situation de handicap dont un enfant autiste à temps plein grâce à une équipe éducative diplômée. Ayant peu de subventions pour le moment, l'association organise des événements pour récolter des fonds pour aider au bon fonctionnement et permettre à tous d'accéder à nos services. Nous souhaitons aussi acheter du matériel et des jeux adaptés. Nous avons aussi un projet de création d'une salle SOZEN qui sera ouvert pour tous. Pour cela, nous vous invitons pour un premier évènement :

Contact : Blanc Morgane, coordinatrice animation & santé : 06.19.94.37.10 / Résa et info : evenement.peps30@gmail.com

Contact pour information sur les services : asso.peps30@gmail.com / Facebook : PEP'S en Cevennes



Les Amazones

Dimanche 2 octobre 2022, nous avons organisé "Octobre Rose des Amazones".

Ce fut un véritable succès populaire puisque 571 personnes ont effectué la marche et que 251 cyclistes ont bouclé les parcours proposés, soit au total 822 participants, un record ! Grand merci aux propriétaires qui nous ont laissé emprunter leurs terrains. Toujours inscrits dans notre démarche environnementale, nous avons innové pour cette manifestation en utilisant pour tous les marquages au sol des traceurs éphémères, à base de craie qui disparaît au bout d'un mois, et en balisant la marche avec 120 bandes de tissu rose réutilisables. Si "Octobre Rose des Amazones" et le "Trail des Amazones" sont très médiatisés, nous proposons aussi avec nos partenaires de nombreuses autres actions afin de récolter des fonds. Ainsi, pendant tout le mois d'octobre : les boulangeries La Grange de Nathalie vendent à notre profit des pâtisseries en forme de sein ; SB Chocolatier vend pour nous un chocolat créé pour



Octobre Rose ; la brasserie D'Artagnan fait l'arrondi de caisse pour Les Amazones et a mis en plus le dessert de La Grange de Nathalie à son menu et nous reverse 1 € à chaque repas acheté ! L'Entrepôt du Bricolage nous a fait l'arrondi du cœur du 1ier au 15 octobre ; nous étions présents à Saint Christol lez Alès le 15 octobre pour des courses à notre profit et nous serons à Lézan le 23 octobre.

Les ateliers de sophrologie et d'activité physique adaptée ont repris à la Nouvelle Clinique Bonnefon et nous avons signé un partenariat avec l'association Alès Escrime pour financer du matériel et les adhésions des femmes touchées par un cancer du sein.

Contacts au 06 76 45 14 22 ou les.amazones.stjeandupin@gmail.com ou page Facebook Les Amazones Alès.

Sports Loisirs Jeunesse

Une aventure se termine après des années, l'association a mis fin à son activité. Nous remercions la municipalité pour ses aides au fonctionnement de notre association : locaux mis à disposition et les subventions toute au long de ces années, sans oublier bien sûr tous nos adhérents qui ont partagé nos cours durant toute cette période, dans une ambiance familiale remplie de fous rires et de travail sérieux et de partage de moments festifs afin de se retrouver ensemble. Nous souhaitons à tous nos anciens adhérents de continuer une activité sportive qui leur conviendra afin de garder la forme.

Club de Soucanton

Le club de Soucanton a fait sa rentrée le 6 septembre. Nous avons constaté que nombreux étaient ceux qui attendaient ce jour avec beaucoup d'impatience. Comme chaque année, notre premier rendez-vous a été la participation au forum des associations. Cette journée a été fructueuse puisque plusieurs personnes se sont montrées intéressées par notre association. Nous avons ensuite repris nos activités habituelles: belote, loto, scrabble et participation aux voyages à la journée ou sur plusieurs jours. Nous organisons les voyages à la journée. Les autres sont organisés par notre fédération, « Générations Mouvement des Aînés Ruraux du Gard » qui regroupe 130 clubs. Cela représente environ 9000 membres. Grâce à elle, nos adhérents ont pu aller en septembre dans les Alpes. Au mois de novembre est prévue une sortie de 3 jours en Espagne et au mois de Décembre de 2 jours entre Toulouse et Montauban, incluant le spectacle du « Festival des Lanternes ». En dehors des voyages, elle organise des concours de belote et de pétanque au niveau départemental. Le calendrier des voyages 2023 commence à se concrétiser. Le club a prévu trois sorties à la journée et la Fédération a planifié trois voyages : au carnaval de Nice en février, en Espagne au mois d'avril et à St Tropez en octobre.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour passer des moments de détente.

Contact au 06 17 66 65 21 ou au 06 24 93 01 99 ou directement au club tous les mardis de 13h30 à 18h.



● Les Associations

Belle rentrée pour la gym !

De nouveaux adhérents et bien sûr les anciens en forme pour cette nouvelle année d'activité sportive dynamique et en rythme. Et, ne perdons pas de temps, déjà le 8 octobre, un stage a été programmé : " AYURVEDA YOGA " suivi d'une collation conviviale. D' autres suivront ...

Planning des cours : Fitness : lundi 17h30-18h30--- mardi 18h-19h--- jeudi 19h-20h
Pilates : mardi 19h-20h

Yoga : mercredi 18h30-19h45

A noter que la gym volontaire est également un sport au service du bien être et de la santé des SENIORS , un cours adapté et encadré par un professionnel compétent contribue à préserver son capital santé, physique et psychologique .

Ce cours est animé chaque lundi par Sandrine (diplômée d'état) de 16h15 à 17h15 au foyer de Saint Jean du pin. N'hésitez plus à venir pour un cours d'essai offert !

Contact : gvmlapinique@gmail.com -- Françoise : 06 19 40 26 42 / Aimée : 06 83 95 99 72 / Alix : 06 74 85 06 90



E-Mouvant

En ce début d'année, nous sommes ravis de retrouver nos adhérents fidèles, d'accueillir le retour d'anciens élèves et de découvrir de nouveaux visages pour une rentrée plus que dynamique et enthousiaste à l'association É-mouvant ! **Du côté des nouveautés, Lionel a rejoint notre équipe de professeurs pour les cours de Breakdance et nous vous proposons un créneau horaire supplémentaire pour les cours de Pilates (jeudi 17h-18h).**

Cette année sera riche en projets : nous poursuivons nos ateliers de danse parents-enfants ainsi que notre création avec les enfants autistes de l'hôpital de la Rose Verte qui sont accueillis, chaque vendredi, dans les studios de danse à Saint Jean du Pin ; la période des fêtes de fin d'année sera bercée par les balancés de la danse voltige et nous vous préparons d'ores et déjà quelques autres belles surprises !!! En résumé, beaucoup d'énergie et de beaux partages à venir...toujours en mouvement !



Perdansa Folk

Le groupe de Danses Perdansa Folk a repris ses activités : répétitions tous les vendredis, salle annexe 2, de 20h30 à 22h00.

Au programme pour 2022/2023, de nouveaux costumes sont à l'étude avec Mme VIALA Mireille et de nouvelles danses avec Mme ORTIS Michèle. Le programme pour cette saison comportera beaucoup de défilés extérieurs, lors de manifestations festives dans diverses localités, ainsi que des prestations en salle de spectacle dès 2023. Je remercie tout particulièrement le vice-président Mr SENOCQ Gérard de prendre avec cœur son engagement au sein du groupe de danses, ainsi que, Mme CHAPUIS Lisette, notre trésorière pour la tenue irréprochable de nos comptes et Mme CHARRIER Mireille, notre secrétaire pour toutes ses fonctions qu'impliquent le secteur administratif. Comme à chaque publication, nous vous rappelons que toute personnes, dames ou messieurs désirant nous rejoindre, seront les bienvenus (même débutants(tes)). En assistant à nos répétitions, ils pourront avoir un aperçu de nos danses du 19ème siècle tels que Quadrilles, Valses, etc. Malgré que le nom de notre groupe porte aussi la dénomination FOLK, nous vous informons que nous ne pratiquons pas ce genre de danses dans notre répertoire. En accord avec les membres du bureau et lors d'une prochaine réunion nous envisageons une éventuelle modification du nom de notre groupe de danses qui se rapprochera plus de notre programme et un nom comportant une partie de la localité de notre siège social (Mairie de St Jean du Pin)

Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre au 06.79.93.93.26. Par Mail : perdansa@free.fr pour avoir un premier aperçu vous pouvez visiter notre site internet : www.perdansa-folk.fr

Mr CHARRIER Jacques, Président



AMAP Panier pininque

S'adapter : Avant la fin de cet été si sec et caniculaire, notre producteur maraîcher de Mialet nous a prévenus que ses cultures avaient tant souffert qu'il ne pourrait pas assurer la livraison des paniers en septembre et octobre. Et nous avons rencontré Denis et Virginie qui travaillent en agroforesterie.

Agroforesterie ? Quezaco ?

Il s'agit d'un mode d'exploitation des terres agricoles associant des arbres et des cultures ou de l'élevage : cette association présente des avantages considérables, notamment dans le domaine de la protection des sols.

L'arbre fait fonction de brise-vent et protège des pluies violentes, de la grêle et de l'ardeur du soleil. Par ailleurs, comme il enfonce naturellement ses racines profondément dans le sol, il favorise la remontée capillaire de l'eau profonde, tout en permettant aux pluies de mieux s'infiltrer pour recharger la nappe. La pratique agroforestière existe depuis le début de l'histoire : dans le monde grec antique, « on pouvait profiter des intervalles laissés entre les lignes de vignes et d'oliviers pour y cultiver des céréales ou des légumineuses », et on utilisait souvent les arbres pour servir de support à la vigne. L'agroforesterie se retrouve partout dans le monde, notamment dans les zones arides, c'est le principe de l'oasis : sous les palmiers, les arbres fruitiers, et plus bas encore les cultures céréalières ou maraîchères. Ici et maintenant, la situation climatique risquant fort de générer encore des étés très chauds et très secs, il va falloir imaginer des modes de cultures adaptés à ces nouvelles conditions... Alors, on continue d'arroser le maïs, ou on plante des palmiers ? Le débat est ouvert... En attendant, Denis et Virginie apportent désormais chaque jeudi des paniers de légumes qui ont poussé sous les noyers, à l'ombre, dans les terres fertiles des bords du Gardon.

amappanierpininque@gmail.com

Comité des Fêtes

Vous avez été nombreux à venir participer à la fête du 13 Juillet, Merci à tous pour votre engouement ! Pour continuer de vous divertir, **nous allons recommencer nos soirées belote et jeux de sociétés.**

A partir du 28 octobre et ce tous les derniers vendredi du mois (sauf fin décembre), nous vous donnons rendez-vous au foyer, début 20h30.

- vendredi 28 octobre
- vendredi 25 novembre
- vendredi 16 Décembre
- vendredi 27 janvier
- vendredi 24 février



Un nouveau bureau pour l'A.P.E.

L'Association des Parents d'Elèves (APE) de Saint Jean du Pin a le plaisir de vous présenter son nouveau bureau :

- Présidente : Julie BAILLOU
- Vice-présidente : Anaïs ABADIA
- Secrétaire : Agathe BOISLIVEAU
- Vice-secrétaire : Pauline TERRISSE
- Trésorière : Blandine CAVAGNA

Nous remercions les parents qui ont été présents à l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le jeudi 22 septembre. Dans les prochains jours, nous vous ferons parvenir, par le biais des enfants, les bulletins d'adhésion, l'occasion de soutenir les actions de l'APE.

Nous pouvons, d'ores et déjà, vous annoncer les dates des événements à venir d'ici la fin de l'année scolaire :

- **Halloween le dimanche 23 octobre** avec chasse aux bonbons dans le village suivie d'une chasse au trésor et d'un concours de déguisement pour clôturer l'après-midi

- **Loto avec tombola de l'APE le dimanche 27 novembre** : nous en profitons pour faire un appel aux dons de lot aux particuliers et entreprises qui le souhaitent.

Nous serons aussi présents sur le marché de Noël de St Jean du Pin le jeudi 15 décembre et s'ajouteront à ça, les traditionnelles photos et calendriers de Noël. Un spectacle de Noël aux enfants de l'école sera quant à lui offert grâce à vos participations.

Pour rappel, l'APE a pour but de financer des sorties scolaires, événements, interventions, transports, cadeaux à destination des enfants de l'école qui ne peuvent se faire sans les actions de l'association. Pour cela, elle a besoin de parents bénévoles. Elle a besoin de vous !

Toute aide, participation, don de lot, idée, suggestion est la bienvenue. Les parents intéressés pour donner un coup de pouce, même ponctuellement, peuvent nous contacter via la page Facebook "APE St Jean du Pin", via notre nouveau mail apesaintjeandupin@hotmail.com ou tout simplement venir nous rencontrer directement.

Tous les événements et "besoins en aide" vous seront communiqués par l'intermédiaire des cahiers de liaison des enfants, affichage à l'école, mairie mais aussi Facebook et mail (pour les parents ayant laissé leurs coordonnées).

!!!! Les enfants comptent sur vous !!!!



Un Fauteuil pour Quentin

Nous n'avons pas publié depuis longtemps sur l'association de Quentin et le Handisport.

Voici quelques nouvelles de Quentin. Sur son sport favori le foot fauteuil tout va bien, il a repris le chemin du handiclub Nîmois. L'aventure à St Etienne s'est terminée l'année dernière, par manque d'établissement pour accueillir Quentin, et ceci est un réel problème pour tout les jeunes adultes de trouver des hébergements adaptés à leur pathologie. D'où le retour au handiclub Nîmois qui joue en D3 cette année.

Quentin pratique également la boccia, sport paralympique qui s'apparente à la pétanque, il a fini l'année dernière 1er régional et participe à Bourges à un stage "jeunes potentiel national pré-élite". Il a participé au championnat de France et fini quart de finaliste de la compétition.

Fin octobre 2022, il partira pour un 2ème stage à Bourges pour progresser individuellement ou par équipe. Nous continuons bien entendu l'Association pour Quentin afin de faire connaître les différents handisports aux jeunes avec handicap et qui désire participer, ou voir des démonstrations sur différents sport-handi comme la Boccia, le foot-fauteuil ou la sarbacane.



Afrique Niandapin



En ce début d'automne, nous avons eu le plaisir de participer à plusieurs événements festifs et culturels du village. Nous avons d'abord été présents au forum des associations, une belle matinée d'échanges et de rencontres avec les élus, les représentants d'associations et des citoyens intéressés par nos actions. Nous avons ensuite accueilli le groupe vocal « Spirale » au foyer de Saint Jean du Pin le 7 octobre. Cette troupe de chanteurs-acteurs a eu la générosité de se produire gracieusement afin que les fonds récoltés au cours de la soirée reviennent intégralement à notre association. Environ 80 personnes ont eu le plaisir d'assister à ce spectacle vivant, drôle et émouvant. Une soirée

réussie pour Afrique NandiaPin ! A Nandiala, petite commune rurale du Burkina Faso où notre association intervient, nous continuons d'alimenter le centre de malnutris en lait en poudre, médicaments, vêtements. Nous avons également fait acheter, comme chaque année, de nouveaux livres pour enrichir la bibliothèque du village créée en 2016 par notre association.

A vos agendas ! **Nous vous donnons rendez-vous le samedi 22 octobre à 13h30 au foyer de Saint Jean du Pin** pour le départ de notre randonnée annuelle d'une dizaine de kilomètres autour de Saint Jean du Pin. Participation : 3€ par personne

Infos : 06 63 03 39 38 – afriquenandiapin@gmail.com – Facebook Afrique NandiaPin

Association Artissimo

La peinture sur bois considérée comme un art populaire se renouvelle en se modernisant. C'est une technique qui consiste à orner des boiseries, des meubles, des objets en bois, métal ou tissu.

La peinture sur bois est un moyen d'expression. Avec nous, venez découvrir le plaisir de peindre et laisser libre cours à votre imagination.

Les cours se déroulent dans l'annexe de la mairie de Saint Jean du Pin, le lundi de 14h à 17h.

Atelier animé par Dany Moniez. La séance de 3h : 14€ Cotisation annuelle : 12€



Focus sur un nouvel habitant de Saint Jean du Pin qui s'est installé avec sa famille et a également décidé d'implanter son entreprise sur notre commune. Pari réussi : parole à Hugo Esquenet.

Hugo Esquenet est arrivé en mars 2020 à Saint Jean du Pin, avec sa famille, trois jours avant le premier confinement. Tombé sous le charme de notre cadre de vie, et malgré une arrivée à un moment compliqué, Hugo et les siens ont rapidement intégré le village, en devenant des bénévoles investis: Hugo a participé au montage de la nouvelle aire multisports ainsi qu'à la première matinée de l'orientation pour les jeunes organisée au village, et avec Marjorie, ils ont pleinement trouvé leur place lors du 31^{ème} festival du Rythme de Saint Jean du Pin .

Il y a également trouvé ici une opportunité de s'installer dans une activité qui est sa passion, et de commencer ainsi une nouvelle vie.

Quel est votre parcours Hugo ?

Lorsque nous sommes arrivés en 2020 à Saint Jean du Pin, j'étais encore charpentier, formé chez les Compagnons du Devoir, et ce depuis mes 16 ans donc depuis 20 ans. J'étais chef d'équipe dans le bâtiment.

Originaire de Montpellier, nous arrivons avec Marjorie des Bouches-du-Rhône, à la recherche d'un environnement serein pour notre famille. Et par ailleurs, passionné de moto depuis longtemps, j'ai pratiqué l'enduro, puis à la suite d'un accident m'empêchant de continuer, j'ai découvert les motos Buell, il y a environ 10 ans.

Quelles sont les particularités de la marque Buell ?

Ce sont des motos courtes, trapues, dotées d'un bicylindre de 984 ou 1203 cm³ sur base Harley Davidson et améliorées par le fondateur de la marque, Erik Buell, avec lesquelles il est possible d'avoir un maximum de sensations puisque ces moteurs sont développés pour avoir du couple et non de la puissance, sans avoir à rechercher la vitesse pour cela. Ce que je recherchais personnellement suite à mon impossibilité de continuer à pratiquer la moto tout terrain.

C'est une marque américaine fondée en 1984. La production a cessé en 2009. Mais une société hollandaise, Twin motorcycle, refabrique toutes les pièces d'origine donc aucun problème pour la pérennité de mon activité.

Quel est votre projet ?

Souhaitant avoir davantage de temps pour ma vie de famille, et déplorant l'évolution des conditions de travail dans le bâtiment, afin de rester fidèle à mes valeurs humaines et professionnelles, j'ai souhaité changer de travail.

Ayant développé une activité de mécanique autour des motos Buell depuis quelques temps, via une structure associative et par le bouche à oreille, j'ai décidé de tenter le tout pour le tout: j'ai cessé mon activité dans le bâtiment, passé mon CAP mécanique moto, et je me suis installé en EURL.

Je suis désormais l'un des deux spécialistes en France de la marque Buell, le premier étant un ami basé dans le 77. Mon entreprise s'appelle Mecabuell, elle est installée à mon domicile, et répondant à une demande très spécifique, l'activité a démarré très fort!



Nous souhaitons donc une belle réussite à Hugo, cherchant à concilier passion, vie professionnelle et épanouissement personnel ! Hugo n'a pas pignon sur rue, il est joignable via Facebook, sur sa page Mecabuell.

La Rando de l'automne : Sur les hauteurs de Malabuisse.

Encore une très belle randonnée autour de Saint Jean du Pin qui peut être faite en famille. Un peu moins de 10 km, un dénivelé de 420m et un superbe panorama à découvrir !

Depuis Saint Jean du Pin, prendre la route de Carnoulès, après avoir fait 4km environ. Juste après les deux épingles à cheveux tourner à droite direction Jauvert, Malabuisse. Après 1km, se garer avant le petit pont de Malabuisse, continuer à pied vers Mayelle, il faut remarquer à gauche le petit cimetière protestant et un peu plus loin deux sources situées juste après le hameau de L'Agrunet. On quitte à présent le goudron et on emprunte un chemin forestier bordé de châtaigniers. Arrivée au col de Mayelle : 468m. On rejoint le GR de la vallée du Galeizon, là prendre le sentier à gauche (balisage rouge, blanc et jaune). On emprunte à présent une partie du chemin de Stevenson, continuer à marcher, on se retrouve bientôt au pied de quelques rochers à escalader avec prudence !

Au bout de cette petite escale on ne peut que s'émerveiller de la beauté du paysage, un point de vue à 360 degrés, en contrebas la vallée du Galeizon, Alès et la forêt de Saint Paul Lacoste, à l'horizon les Cévennes gardoises et lozériennes et par temps clair le Ventoux et le Mont Aigoual.

Après avoir contemplé ce paysage reprendre le sentier qui serpente à travers les chênes jusqu'au col de l'Escoudas, une fois arrivés à l'antenne prendre le chemin à gauche et de suite après s'engager à droite dans le sous bois (bien surveiller le balisage). Au bout de ce sentier prendre à gauche la piste qui descend en direction de Brugaunède, au carrefour s'engager sur le premier chemin à gauche direction Malabuisse et retour à la voiture garée au bord de la route.



Majorité Municipale

Retraites sur la sellette ???

Pourquoi une réforme des retraites maintenant, l'objectif annoncé étant de dégager de l'argent pour financer les politiques publiques et pas seulement équilibrer les régimes de retraite. Le financement des dépenses publiques par la retraite serait un vrai changement de fond.

Le débat est lancé par le chef de l'État qui veut mener cette "réforme" tambour battant et souhaite qu'elle entre en vigueur dès l'été 2023, malgré l'opposition des syndicats. Il menace même d'intégrer un recul de l'âge de la retraite et/ou un allongement de la durée de cotisation sous la forme d'un amendement au projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023 en utilisant le "49.3".

Au printemps, Emmanuel Macron n'est réélu que difficilement, sans campagne et sans enthousiasme et se retrouve après les élections législatives avec une majorité relative.

Les Français sont sortis déprimés, extenués, exaspérés, de la longue crise du Covid, suivie par la guerre en Ukraine et ses conséquences sur les prix et par un été marqué par des méga-feux, par la sécheresse, par un réchauffement palpable.

Un hiver se profile avec des coupures d'électricité, du rationnement, une explosion des factures. C'est dans ce climat, dans ces temps d'inquiétude, sociale, géopolitique, écologique, que le chef de l'État envisage cette réforme, une mesure qu'il sait très massivement, impopulaire.

Mais clairement, la dégradation des retraites accompagnera celle du travail, de ses conditions et de son sens, au moment où précisément la place du travail dans la société et ses finalités définissent l'enjeu d'une transition sociale et écologique véritable.

Cette réforme est la remise en cause de la diminution progressive du temps de travail (notre choix sera entre son augmentation ou la baisse encore plus drastique du niveau des pensions). Or, et il faut l'affirmer avec force, il faut non pas travailler individuellement plus mais moins. La grande avancée qu'a apportée la retraite par répartition a été de faire de cette période de la vie, non pas l'antichambre de la mort, mais une phase de la vie.

C'est cette avancée que toutes les réformes néolibérales remettent en cause en voulant nous faire travailler toujours plus pour la plus grande profitabilité du capital.

Monsieur le président vous voulez "renouer avec votre ambition réformatrice", alors mettez la au service du plus formidable et du plus terrible défi que l'humanité ait eu à affronter : le changement climatique.

"Ensemble pour Saint Jean du Pin"

Nous espérons que vous avez passé un bel été et que votre rentrée s'est bien passée dans ce contexte social, sanitaire, économique et géopolitique toujours compliqué.

Nous tenons à exprimer tout notre soutien aux personnels des secteurs de la santé, du service à la personne qui continuent à faire un travail extraordinaire, et à nos pompiers qui ont lutté et luttent encore contre les incendies.

Merci également aux responsables des associations qui proposent à leurs adhérents une nouvelle saison d'activités culturelles, ludiques ou sportives de qualité, et aux employés communaux qui œuvrent tous les jours pour rendre le quotidien des Pinins toujours plus agréable.

Les jours meilleurs du contexte sanitaire ont fait que la vie sociale a pu reprendre un peu ses droits.

Aussi, nous avons pu vous rencontrer, discuter, vous écouter et nous vous remercions beaucoup pour ces contacts, pour vos encouragements et vos soutiens.

A ces occasions, nous avons pu vous faire part de nos actions en tant qu'élus au sein du conseil municipal, des commissions municipales. Nous participons aux rencontres avec les habitants, aux manifestations organisées, aux commémorations, aux inaugurations. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous solliciter notamment pour des questions d'urbanisme, d'environnement, de démarches administratives, sur les petits problèmes de la vie quotidienne.

Nous avons voté favorablement pour la mise en place d'une mutuelle communale et pour la baisse des tarifs de location du foyer communal, deux mesures qui figuraient aussi dans notre programme électoral.

Nous nous félicitons que la population ait massivement voté, lors du budget participatif, pour la mise en place d'un panneau d'affichage électronique d'informations, une proposition également présente dans notre programme électoral.

Résolument engagés pour la préservation du pouvoir d'achat, nous avons proposé que le taux communal d'imposition de la taxe foncière 2022 soit revu à la baisse, sans pour autant diminuer les recettes de la commune, et que les tarifs de la restauration scolaire ne soient pas augmentés. Ces propositions ont été rejetées par la majorité municipale.

Fidèles à nos engagements, nous ne faisons aucun commentaire qui aille au-delà de la vie de notre commune car l'unité de notre village est essentielle pour bien vivre ensemble. Comme notre équipe, nous sommes à vos côtés, à votre écoute, à votre disposition.

Vous pouvez compter sur nous.

ensemblepoursaintjeandupin@laposte.net

Page Facebook : Ensemble pour Saint Jean du Pin

RETOUR EN IMAGES



Légendes :

Retour sur le Festival du Rythme 2022 (notre président, l'équipe soutien la candidature d'Alès Capitale française de la culture, les groupes ...), une ambiance superbe !

Retour sur la Journée des Associations, de l'inauguration du terrain multisport, de la remise des livres au bébés le 10 septembre.

Retour sur les Journées du Patrimoine à Saint Jean du Pin : visite à la Fabrique, avec la famille Vielzeuf qui nous a permis de mieux connaître cette magnifique demeure et merci à Denis et Caroline du Mas d'alzon qui nous ont reçu pour deux superbes verres de l'amitié.